



الاتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU BF

Réunion du Bureau Fédéral

Judi 13 juin 2019 au Centre technique national de Sidi Moussa

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football a tenu sa réunion mensuelle statutaire le 13 juin 2019 au Centre technique national de Sidi Moussa. 9 membres sur 13 étaient présents. M. Bakiri a mandaté M. Ghouti pour délibérer à sa place. Le quorum étant atteint, les travaux pouvaient se dérouler valablement.

Le Président de la FAF M. Khireddine Zetchi a donc donné la parole aux représentants des Liges pour faire les exposés de leurs activités

II – Rapports des Liges :

2.1 –Ligue de football professionnel :

Absent, le Président de la LFP M. Abdelkrim Medaouar a été représenté par M. Mourad Bellakhdar membre du Bureau de Ligue de la LFP qui a entamé son intervention par l'audit des stades qui a entamé sa mission d'homologation des stades devant abriter les rencontres du football professionnel.

Il a par la suite confirmé la date du début du championnat de Ligue 1 et 2 Mobilis qui a été fixé officiellement pour le week-end du 16 et 17 août 2019. La première période d'enregistrement s'étalera du 1er juin au 8 août 2019 à minuit. Au delà de cette date, aucune licence ne pourra être enregistrée.

Le Président de la FAF a insisté sur la fermeté au moment d'homologuer les stades et a demandé à renforcer les commissions d'audit par des représentants de la CFA et de la DTN. Il a appelé le représentant de la LFP à ce que le calendrier des Ligue 1 et 2 soit respecté d'autant plus qu'il n'y aura pas de clubs qui participeront à deux compétitions internationales comme cela a été le cas la saison 2018/2019.

2.2 - Ligue Nationale du Football Amateur – LNFA :

M. Ali Malek, Président de la Ligue de football amateur a soumis à l'adoption du Bureau Fédéral la répartition des groupes de la Division Nationale Amateur surtout que plusieurs clubs du Centre voulaient rejoindre le groupe Ouest. Les membres du Bureau Fédéral ont proposé à ce que le club du centre qui se trouve le plus à l'ouest intégrera le groupe Ouest.

M. Ali Malek a informé les membres du BF que l'opération homologation des stades s'est terminée et le début du championnat a été fixé pour le 15 septembre 2019.

Un dernier rappel sera fait aux équipes ayant accédé en Ligue 2 Mobilis sans avoir régularisé leur situation vis-à-vis de la CNRL.

2.3 -Ligue Inter-Régions de Football:

M. Youcef Benmedjeber, président de la Ligue Inter Régions de Football est revenu sur le fameux match IRB Boumedfaâ - SC Aïn Defla qui n'est pas allé à son terme et dont le gain était revenu à l'équipe de l'IRB Aïn Defla avant que la commission de recours ne refasse jouer le match. Programmé le 11 juin 2019 à huis clos au stade Boumezrag de Chlef, la rencontre ne s'est pas déroulée en l'absence de l'équipe de l'IRB Boumedfaâ. Le gain du match est donc revenu à l'équipe du SC Aïn Defla qui accède officiellement en DNA.

Concernant la généralisation de la feuille de match électronique dont il est le responsable, M. Benmedjeber a rassuré les membres du Bureau Fédéral après un essai en finale de la Coupe d'Algérie qui a été une réussite.

La feuille de match électronique pour rappel facilitera la tâche aux arbitres et sera une véritable banque de données pour la CFA, la DNA et les Ligues.

2.4 - Ligue de Futsal :

M. Djamel Zemam, Président de la Ligue de Futsal a remercié les membres du Bureau Fédéral d'avoir accordé une prime aux participants à la Coupe d'Algérie de Futsal et a demandé à autoriser un joueur licencié dans une équipe de football à 11 à jouer dans la même équipe de Futsal. Cela aidera les joueurs non utilisés en football à 11 à rester compétitifs.

2.5-Ligue Nationale du Football Féminin :

M. Djamel Kashi, président de la Ligue de football féminin a exposé le problème de paiement des droits d'engagement par les clubs féminins dont certains refusent de le faire. A part ce problème, tout est fin prêt pour le démarrage du championnat féminin.

Le Bureau fédéral a décidé que les équipes engagées avec uniquement les jeunes catégories ne payent pas les droits d'engagement alors que celles qui ont des équipes seniors payeront les droits d'engagement selon le barème suivant :

Division Une : 200 000 DA

Division Deux : 100 000 DA

II – Rapports des Commissions :

3.1-Commission du football féminin :

Radia Fertoul a présenté un organigramme à l'approbation du Bureau fédéral pour le renforcement des Ligues régionales par des commissions de football féminin. Cela permettra l'organisation de festivals dans les wilayas pour les U13 à raison de deux week-ends par mois pour ensuite participer au festival national organisé en été.

Le projet présenté par Melle Radia Fertoul a été approuvé par les membres du Bureau Fédéral.

Par ailleurs, l'idée de recruter un sélectionneur étranger pour la sélection nationale A, a été écartée et la DTN a été chargé de trouver un bon profil de sélectionneur local pour diriger la sélection nationale A féminine.

3.2 -Commission Médicale :

Dr Damerdji qui a remplacé Dr Benazieb, a insisté sur la nécessité d'installer deux médecins à la LFP. Il a également mis le point sur l'urgence de convoquer les équipes qui ont accédé pour leur donner le code d'accès au PCMA.

Il a conclu par des chiffres concernant les contrôles antidopage avec 412 joueurs contrôlés et 7 cas positifs. Le Dr Damerdji qui préside de la Sous-commission antidopage a tiré la sonnette d'alarme car pour lui ce n'est plus du dopage, c'est de la toxicomanie. Il a proposé des réunions avec les responsables des ministères concernés (santé, jeunesse et sports et commerce).

3.3 -Commission de Coordination avec les Ligues :

Le Président de la Commission de coordination avec les Ligues M. Amar Bahloul a énuméré les activités et les perspectives de la Ligue qu'il préside qui pourraient être synthétisés comme suit :

Installation d'un département de coordination avec les ligues à la fédération pour répondre à toutes les doléances des Ligues.

Projet de nouveaux statuts pour les Ligues de wilaya

Composition des groupes après la création de deux groupes inter-régions à soumettre à l'approbation du BF.

3.3 -Commission du statut des joueurs :

MM. Larbi Oumamar Président de la Commission du statut de joueur est revenu sur les dispositions réglementaires de la saison 2019/2020 qui sont sur le point d'être finalisées. Il a insisté sur la nécessité d'inscrire le nom des intermédiaires sur les contrats des joueurs.

3.4 – Commission de la Coupe d'Algérie :

Abdellah Gueddah, président de la commission Coupe d'Algérie est revenu sur la finale de la Coupe d'Algérie qui, vu le contexte, s'est globalement déroulée dans de bonnes conditions mis à part les incidents qui ont eu lieu bien avant le coup d'envoi du match.

Plusieurs réunions de coordination ont eu lieu avec les autorités de la wilaya de Blida, le ministère de la Jeunesse et des Sports et les responsables des deux clubs finalistes pour réussir cette finale.

3.5 – Commission des finances :

M. Rachid Gasmi, Président de la Commission des finances s'est dit inquiet par rapport à la réticence de certaines ligues à présenter leur situation financière mensuelle en insistant sur le fait que la Commission des finances de la FAF est là pour accompagner les ligues dans leur gestion et leur porter assistance le cas échéant.

M. Gasmi a proposé à ce que des séminaires régionaux soient organisés pour accompagner les ligues dans leur gestion.

3.6 - Commission fédérale d'arbitrage

Le Président de la FAF a donné carte blanche à M. Mohamed Ghouti, président le CFA. Ce dernier a promis de tout faire pour être à la hauteur et s'est d'ores et déjà attelé à préparer la nouvelle saison en apportant les changements qu'il faut pour améliorer l'arbitrage algérien.

IV – Direction technique nationale :

M. Chafik Ameer, Directeur technique national a présenté un exposé de sa participation au Colloque international sur le football féminin organisé en marge du 69e congrès de la FIFA à Paris. Il a notamment insisté sur le fait que la FIFA accorde une grande importance au développement du football féminin auquel elle alloue une enveloppe financière conséquente dans le cadre du programme Forward. Le DTN a d'ailleurs tenu une réunion avec les responsables du football féminin dès son retour du colloque pour faire un diagnostic sur la situation et trouver les voies et moyens de développer le football féminin en Algérie.

M. Ameer Chafik a proposé l'intégration de la catégorie U15 aux championnats masculins LFP1, LFP2 et LNFA au championnat élite désormais géré par le département des compétitions au sein de la DTN.

Concernant le département développement, la préparation de la Copa FAF Coca Cola bat son plein.

D'autre part, les parents des enfants qui devront intégrer l'Académie de Sidi Bel-Abbès ont été reçus par le Président et des responsables de la FAF pour leur expliquer la prise en charge des aspects sportifs et scolaires de leurs enfants.

Enfin, la préparation des différentes sélections se déroule comme suit :

U23 : stage du 22 juin au 4 juillet pour la préparation de la double confrontation avec le Ghana qualificative à la CAN U23.

U20 : stage du 17 au 23 juillet en prévision de la double confrontation amicale face à la Jordanie à Alger

U17 : stage du 23 au 28 juillet en prévision de la double confrontation amicale face à la Jordanie à Amman

EN A Féminine : l'équipe est en stage à Tikjda du 7 au 20 juin pour préparer la double confrontation face au Nigeria qualificatif au second tour des Jeux Olympiques de Tokyo 2020

U20 Féminine : Dans le cadre de sa participation aux jeux Africains qui vont se dérouler à Rabat, la sélection U20 entamera sa préparation par deux stages du 21.06 au 01.07.2019 à Tikdja regroupant 28 joueuses et du 04 au 12.07.2019 au CRO Blida.

U17 Féminine : Dans le cadre de la mise en place d'une sélection nationale des U17 qui devra représenter l'Algérie aux qualifications de la CAN féminine 2020, deux stages sont programmés : du 13 au 20.06.2019 au CTN et du 25.06 au 03.07.2019 lieu à Khemis-Miliana

V- Rapport de la chambre nationale des résolutions des litiges

Louiza Madani a présenté le rapport de la Chambre Nationale de Résolution des Litiges où elle a informé les membres du bureau fédéral que la CNRL a pris deux décisions à l'encontre de l'USMH et de l'USMBA alors que trois clubs ont réglé quelques dettes comme l'USMH, la JSK et le MSPB qui vient d'accéder en DNA et qui a des dettes du temps où il évoluait en Ligue 2 professionnelle.

Melle Madani a déploré que le séminaire organisée au profit des clubs pour leur expliquer la nouvelle réglementation a vu la présence de 9 clubs seulement.